

**ASSOCIATION EUROPAN FRANCE**

**16BIS RUE FRANÇOIS ARAGO**

**93100 MONTREUIL**

**EN VUE DE LA CONSTITUTION DES DOSSIERS DE SITE  
DE LA 16<sup>E</sup> SESSION DU CONCOURS EUROPAN EN FRANCE**

**OBJET DE LA MISSION D'EXPERTISE DE SITES**

La présente consultation porte sur la sélection de personnes susceptibles de constituer les dossiers de sites nécessaires à la mise en place de la **16<sup>e</sup> session du concours Europan en France**, à partir de septembre 2020.

Les personnes sélectionnées seront ensuite consultées à nouveau pour se voir confier une ou plusieurs mission(s) selon le nombre de site portés au concours, et leurs particularités.

Leur mission portera, en étroite collaboration avec les représentants des sites et le secrétariat d'Europan France, sur l'élaboration du contenu du dossier de site, tant sur le propos rédactionnel que sur les éléments graphiques, en combinant à la fois le rapport du site au thème VILLES VIVANTES et les attentes de la collectivité et de ses partenaires au regard du contexte.

La mise en forme de l'ensemble de ces données se fera à différents moments de la session (séminaire d'orientation des sites nov 2020, forum européen des sites décembre 2020, lancement du concours avril 2021, visites des sites avril/mai 2021).

La mission comportera également la rédaction de textes synthétiques à destination de différentes publications telles que catalogue des résultats, communiqués de presse, et publications internes diverses, ainsi que la participation à des réunions tout au long de la session.

**Nota :**

Cette mission d'expertise de site pourra être poursuivie d'une mission d'expertise de projets qui sera mise en place dans un second temps, entre septembre et décembre 2021.

Il y aura pour cela une nouvelle consultation, organisée par le GIP EPAU qui porte le programme Europan PUCA.

En effet la commission d'expertise des projets est souvent constituée des experts de site qui souhaite continuer l'évaluation après le rendu des projets, et d'autres experts en fonction du nombre de projets rendus.

Pour mémoire, Europan est un programme historique du PUCA, mis en œuvre par l'Association Europan France ; les deux structures financent le concours : l'Association finance la préparation du concours An 01, le GIP EPAU finance la réalisation du concours An 02, L'Association finance les suites du concours An 03 ( expertise, conseil aux collectivités et aux équipes sélectionnées)

**ÉVALUATION DU TEMPS A PASSER :**

Environ 5 à 6 jours en 2020 et environ 7 à 8 jours en 2021

**DURÉE DE LA MISSION**

Septembre 2020 – avril 2021 puis participation éventuelle aux séances du jury

## PROFIL RECHERCHE

Architecte, urbaniste, paysagiste ayant des références de mission de type : assistance à maîtrise d'ouvrage, conseil, recherche, enseignement, mission auprès de collectivités territoriales (villes, agglomération...) sur des sujets en lien avec le thème et les attendus du concours.

## REPONSE ATTENDUE POUR CETTE CONSULTATION

La réponse à la présente consultation comportera les éléments suivants :

- Note de motivation (2 à 3 pages maximum),
- Curriculum vitae et principales références sous forme de listing ; il n'est pas justifié de joindre un « book », éventuellement un lien internet vers un site web ;

## COMMANDITAIRE

Association European France,  
Représentée par Isabelle Moulin, Secrétaire générale  
16 bis rue François Arago  
93100 Montreuil

## DATE LIMITE DE CANDIDATURE : MERCREDI 15 JUILLET 2020

Les candidatures sont à adresser à Octavie Steu par email, document sous format .pdf  
[o.steu@europeanfrance.org](mailto:o.steu@europeanfrance.org)

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Octavie Steu - 01 48 57 72 66  
Isabelle Moulin - 06 42 65 75 04

## DEROULE DU CALENDRIER :

- **Date limite de candidature à l'appel à compétences : le 15 juillet 2020**
- **Auditions : du 20 au 30 juillet 2020** (qui pourront se faire en visio)
- **Début de la mission : estimée au 1<sup>er</sup> septembre 2020**

## LA COMMISSION D'EXPERTISE :

European France retiendra une dizaine d'experts qui se verront confier une ou deux mission(s) d'expertise de site en fonction du nombre de sites présentés à la session European 16.

Une fois missionnés, des contacts seront pris avec les collectivités.

Jusqu'en novembre 2020, il s'agira d'assister les collectivités pour l'élaboration et la rédaction de la fiche synthétique de site, en collaboration étroite avec European France.

En Novembre, un **séminaire d'orientation des sites en France** validera les sites de la session 16, et les orientations des contenus et des sujets présentés.

Un **forum européen intersession E15/E16** sera organisé en décembre 2020 (probablement en grande partie en visioconférence) et les experts sont invités à y participer, de même que les représentants des sites retenus, les membres des jury de tous les pays participants ; il est organisé par European Europe, et mise en contenu par le conseil technique et scientifique européen.

<https://www.european-europe.eu/en/about/>

Enfin, il s'agira de rédiger et de mettre au point le dossier de site (10 pages + documents graphiques) qui sera présenté aux candidats du concours, lancé en avril 2021.

Vous pouvez consulter les fiches synthétiques et dossiers de sites de la session European 15 :

<https://www.european-europe.eu/fr/session/european-15/sites>

Les experts devront également accompagner European France et les candidats en **visites de site** (entre avril et mai 2021) durant une journée. Les visites sont organisées par les collectivités avec l'aide d'European France. (Planning, déroulé, lieux de visite, salles de réunion, etc...) un compte rendu est rédigé par l'expert de site, puis traduit par European France et mise en ligne sur le site web européen. Les visites sont filmées par European France.

Par exemple : <https://vimeo.com/216132484>

Les experts devront également assister la collectivité pour répondre aux questions des candidats en ligne pendant la durée du concours de mai à août 2021 (4 mois)

Les experts pourront se présenter à la deuxième consultation pour les expertises des projets rendus en septembre 2021, si ce n'est pas le cas, ils pourront être sollicités pour une réunion ( hors mission)

### Calendrier prévisionnel de la session European 16 - 2020/2021

2020 Année 1 de la session 16 RECHERCHE DE SITES E16 et PREPARATION DU CONCOURS	<b>Recherche et montage des sites European 16</b> European et services des collectivités +partenaires	Janvier > Novembre 2020
	<b>Comité d'orientation des sites</b> Présentation des sites français candidats pour E16 en présence des représentants des sites (élus, techniciens et partenaires), des experts de sites, de membres du jury E16 et de personnalités invitées Validation de la participation des sites à la session	Novembre 2020
	<b>Forum européen Inter-Sessions E15/E16 :</b> Célébration et valorisation des résultats de la session 15 Présentation des sites européens E16, exposition et débats	Fin novembre / décembre 2020
	<b>Signature des conventions avec les collectivités (chartes de sites)</b>	Novembre-Janvier 2020
	<b>Finalisation des fiches synthétiques et dossiers de sites</b> (Français et Anglais) Transmission à European Europe <i>- traductions assurées par European France -</i>	Décembre 2020>Avril 2021
2021 année 2 de la session 16 LANCEMENT DU CONCOURS	<b>Lancement européen du concours et ouverture des inscriptions</b>	Avril 2021
	<b>Evènement de lancement du concours en France (Paris)</b> en présence des représentants de site, des membres du jury et des experts, évènement public,	Avril 2021
	<b>Visites de sites en France</b> Rencontres villes / candidats in-situ	Avril > mai 2021
	<b>Date limite du rendu des projets en Europe</b>	Septembre 2021
	<b>Analyse des projets rendus</b> par la commission d'expertise European France,	Mi-septembre - novembre 2021
	<b>1er tour du jury</b> préselection de 20% des projets rendus (Paris)	Novembre 2021
	<b>Forum européen des villes et des jurys (lieu à définir)</b>	Fin novembre 2021
	<b>2è tour du jury</b> sélection définitive (3 équipes par site) Attribution des primes (Lauréat, Mentionné et Mention spéciale) Paris	Décembre 2021
	<b>Annonce des résultats européens E16</b>	Fin décembre 2021
<b>Evènement festif d'annonce des résultats en France (Paris)</b> en présence des représentants de sites, des membres du jury et des experts et des équipes sélectionnées	Fin décembre 2021	

#### Evènements européens

## **ANNEXE : DEFINITION DU THEME**

**(EUROPAN EUROPE, 2019)**

### **VILLES VIVANTES**

#### **Des projets-processus créatifs pour régénérer les milieux habités**

##### **INTRODUCTION**

Dans les conditions de l'Anthropocène, une nouvelle période bio-géologique où les activités humaines à l'échelle planétaire exercent un impact destructeur sur la vie sur terre, comment faire face au changement climatique et aux inégalités ? Comment imaginer d'autres possibilités pour habiter la planète Terre ?

Le thème de la session Europan 16 se concentre sur les villes vivantes en tant que paradigme dans lequel peuvent être envisagés de nouvelles synergies entre les dimensions environnementale, biologique, sociale, économique, culturelle et politique.

Ce paradigme amène à penser l'espace en termes de coévolution et d'interactions, à travailler des dynamiques de projets régénérateurs, en alliant vitalités métaboliques et inclusives.

##### **VITALITÉS MÉTABOLIQUES**

Les vitalités métaboliques vont au-delà du couple nature-culture, permettant ainsi aux projets Europan (entrelaçant architecture, urbanisme, paysage) d'identifier et de négocier avec un ensemble de transformations prenant en compte les éléments naturels, comme l'eau, les flux de matières, l'énergie... intervenant dans les cycles de vie. Ces mises en relation génèrent des milieux habités.

Ces milieux sont des écosystèmes complexes générant des flux (entrées et sorties) et en évolution. La mise en place de tels processus cycliques amène les opérations de conception à minimiser l'empreinte environnementale et la consommation de ressources non renouvelables, et à promouvoir de nouvelles formes de pratiques d'habiter.

Les vitalités métaboliques engagent des processus de conception à différentes échelles. La compétence du recyclage, l'amélioration des matières organiques ou énergétiques, l'adaptation au changement climatique, l'intégration de la nature et de la biodiversité, sont autant de dimensions que les sites d'Europan 16 devraient déclencher pour pouvoir être transformables en écosystèmes, entre nature et culture.

Les projets, pour être primés, devraient traduire, dans leurs propositions, cette dynamique métabolique.

##### **VITALITÉS INCLUSIVES**

Les milieux urbains sont confrontés à des inégalités croissantes et à des conflits produits par l'invisibilité, par l'exclusion et la marginalisation, l'inaccessibilité au logement, au travail, à l'éducation et aux services publics. Pour lutter contre ces ruptures sociales, les milieux habités doivent devenir des lieux d'application de nouvelles politiques et pratiques inclusives.

Les vitalités inclusives mettent au premier plan les modes de faire qui peuvent permettre d'établir une justice territoriale articulant le social avec l'écologique. Les questions d'accessibilité aux infrastructures publiques et à l'habitat devraient occuper une place prépondérante, favorisant la convivialité. Prendre soin des milieux vivants pourrait promouvoir l'inclusion en transformant les espaces ségrégués en lieux d'échange, de co-apprentissage et de biodiversité. Cela pourrait permettre de nouvelles narrations inclusives des milieux habités à travers les différentes échelles et l'intergénérationnel, mobilisant des formes de démocratie collaboratives.

Dans le choix des sites, dans les cadres programmatiques qui accompagnent leur évolution et dans les propositions des concurrents, Europan 16 mettra l'accent sur cette prise en considération de la dimension inclusive des milieux habités.

## **CONCLUSION**

Pour faire face aux urgences sociétales et environnementales, sont en jeu de nouvelles dynamiques de projet créatives et responsables, à même de renouer avec les rythmes et cycles de la nature vivante associant vitalités métaboliques et inclusives.

Les sites d'Europas 16, dans leurs objectifs de transformation, devront donc prendre en compte ces deux dimensions. Comment le projet peut-il mettre en espace ressources, biens communs, recyclages, hybridations, mises en partage et temporalités, tout en les ménageant ?

Telle est la question posée pour Europa 16.

